



Ville de Lautrec



AUTORISATION MUNICIPALE
Occupation du domaine public
PLATEAU DE LA SALETTE

Nom du demandeur : Madame Agathe LE GOFF

Pour le compte de : MA CASE

Affaire suivie par : Police Rurale GCC GIMENEZ – 05.63.75.99.43.

Référence : TD/AG-202606-02

Je soussigné Monsieur Thierry DAGUZAN,
Agissant en qualité de Maire de la Commune de Lautrec, département du Tarn
Délivre par la présente une autorisation d'occupation du domaine public exceptionnelle
à l'association MA CASE de Lautrec représenté par **Madame Agathe LE GOFF**
président de l'association MA CASE de Lautrec à l'occasion de la crémaillère de la
maison commune des cérémonies funéraires.

Lieu, date et heure de l'occupation autorisée :

- *Plateau de La Salette à Lautrec,*
- *Du mardi 26 mai à 08h00 au lundi 08 juin 2026 à 20h00.*

Observation particulière :

- *Le pétitionnaire est tenu de réparer tous les dommages qui sont causés au domaine public ou à ses dépendances, ou muret, ou espace vert qui sont endommagés durant l'occupation des sols,*
- *Aucune gêne n'est tolérée à la circulation chemin de l'abreuvoir – accès EHPAD durant l'occupation des sols*
- *La présente autorisation est accordée aux dates mentionnées supra, à titre précaire et révocable à tout moment, sans indemnité, en cas de non-respect des dispositions précitées.*
- *Elle est personnelle et incessible.*

Fait à Lautrec, le 19 mai 2026

Le Maire,
Thierry DAGUZAN



Mis en ligne le : 20/05/26